

Coopération Algéro - Libyenne

I. Arrivée à Alger du secrétaire du Comité populaire général de Libye

Le secrétaire du Comité populaire général de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, M. El Baghdadi Ali Almahmoudi, est arrivé dimanche à Alger pour une visite de travail à l'invitation du Premier ministre, M. Ahmed OUYAHIA.

Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par M.OUYAHIA.

II. M. MESSAHEL souligne la nécessité de renforcer le cadre juridique des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Libye

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader MESSAHEL a souligné vendredi à Alger la nécessité de renforcer le cadre juridique des échanges commerciaux entre l'Algérie et la Libye.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture des travaux de la commission de suivi algéro-libyenne qui dureront deux jours, M. MESSAHEL a souligné "la nécessité de renforcer le cadre juridique régissant les échanges commerciaux entre les deux pays" déplorant le "faible" taux de ces derniers qui n'ont pas dépassé "50 millions dollars", selon les statistiques de 2008.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'impératif d'"accélérer" la réalisation du passage douanier unifié sur le point frontalier Debtab-Ghdames à l'effet de "faciliter le transit des marchandises entre les deux pays" soulignant la nécessité d'intensifier les rencontres entre opérateurs économiques, hommes d'affaires et investisseurs dans les deux pays pour saisir les opportunités offertes dans ce domaine.

Pour ce qui est des investissements communs longuement examinés lors de la réunion d'évaluation de la coopération tenue le 17 mai 2008 à Alger, M. MESSAHEL a estimé que les deux pays étaient appelés à adopter les solutions adéquates "au mieux des intérêts des deux parties".

Rappelant que l'Algérie et la Libye avaient engagé ces dernières années de gigantesques projets de développement dans plusieurs domaines notamment les infrastructures, l'habitat, le bâtiment et le tourisme, le ministre a souligné la nécessité de renforcer les expériences acquises par les deux pays afin de garantir, a-t-il soutenu, "la complémentarité des stratégies de développement

Coopération Algéro - Libyenne

particulièrement pour ce qui des nouvelles technologies et les facilités qu'elles offrent au processus d'intégration et de partenariat".

Le ministre a, d'autre part, évoqué le secteur de l'Energie et la dimension humaine dans la relation de coopération bilatérale qui doit, a-t-il dit, faire l'objet d'un intérêt particulier en tant que "vecteur et objectif de toute coopération fructueuse et efficace".

La levée des restrictions administratives et financières sur le séjour et le déplacement des citoyens des deux pays ne fera que "renforcer les liens entre les deux peuples", a-t-il ajouté.

Revenant sur les travaux de la commission préparatoire à la grande commission mixte algéro-libyenne prévue février prochain à Tripoli, M. MESSAHEL a souligné qu'ils constituaient une "étape importante" dans l'évaluation globale et objective du bilan de la coopération bilatérale dans tous les domaines.

Pour M. MESSAHEL, cette rencontre permettra de faire le point sur la mise en oeuvre des décisions et recommandations de la commission exécutive de la grande commission mixte et faire face aux difficultés rencontrés dans certains secteurs.

Abondant dans ce sens, il a fait savoir que les délégations des deux pays étaient appelées à renforcer et à rationaliser les mécanismes de coopération en cernant les problèmes et difficultés qui entravent cette coopération.

Il s'agit, a-t-il dit de faire des propositions pour palier ces difficultés d'un point de vue stratégique par une approche nouvelle qui repose sur la relance de la coopération dans les secteurs prioritaires dans la stratégie de développement des deux pays.

Pour sa part, le secrétaire aux affaires arabes de la grande Jamahiriya libyenne, M. Ibrahim Boukraa a indiqué que les échanges commerciaux entre le deux pays n'étaient "pas satisfaisants" soulignant la nécessité d'oeuvrer à les relancer et les dynamiser pour les hisser au niveau des relations politiques algéro-libyennes "historiques et séculaires" et qui constituent, a-t-il ajouté, un "exemple en matière d'entente et de concertation".

M. Boukraa a imputé l'état actuel des échanges commerciaux à des motifs administratifs et bureaucratiques mettant l'accent sur le travail "sérieux" et "responsable" à accomplir pour impulser un souffle nouveau et fort aux relations économiques entre les deux pays dans différents domaines notamment ceux du commerce, des investissements, du pétrole, de l'énergie et des communications.

III. MESSAHEL : "Tous les dossiers en suspens en matière de coopération algéro-libyenne résolus" lors des travaux du comité de suivi

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader MESSAHEL a souligné samedi soir à Alger que les travaux du comité de suivi algéro-libyen avaient abouti à "la résolution de tous les dossiers en suspens" en matière de coopération bilatérale.

Dans une allocution prononcée lors de la séance de clôture des travaux du comité de suivi algéro-libyen qui ont duré deux jours, M. MESSAHEL a affirmé que ces travaux "étaient importants pour les perspectives de coopération bilatérale" qui a fait l'objet d'une évaluation "exhaustive et globale" lors de cette session.

"Des propositions très positives ont été retenues pour la résolution de tous les dossiers en suspens en matière de coopération entre l'Algérie et la Libye", a-t-il ajouté.

M. MESSAHEL a indiqué qu'une feuille de route relative au renforcement du partenariat entre les deux pays à été proposée et sera présentée à la grande commission mixte algéro-libyenne prévue en février prochain à Tripoli.

Les deux parties ont en outre proposé des projets de partenariat et de développement qui seront également soumis à la grande commission mixte lors de sa prochaine session, a-t-il souligné.

La partie algérienne a exposé dans le même contexte son expérience concernant le plan quinquennal de développement et les objectifs tracés dans ce cadre, a-t-il encore ajouté.

Les deux parties ont convenu lors des travaux du comité de suivi de l'échange d'expériences dans le domaine des politiques de développement et économiques et défini les domaines de coopération et de partenariat dans les secteurs de l'énergie, l'agriculture, la recherche scientifique, la sécurité alimentaire et les nouvelles technologies.

Le ministre a souligné dans ce cadre qu'il a été convenu de la mise en place d'un groupe de travail chargé d'examiner les questions relatives au commerce et les perspectives de développement des échanges commerciaux entre les deux pays, ajoutant que le groupe de travail devra formuler à cet effet des propositions à soumettre à la grande commission mixte algéro-libyenne.

Coopération Algéro - Libyenne

Pour sa part, le secrétaire aux affaires arabes de la grande Jamahiriya libyenne, M. Ibrahim Boukraa, a indiqué que le comité de suivi a été marqué par "une détermination commune à promouvoir la coopération économique entre les deux pays à des niveaux acceptables".

M. Boukraa a souligné que les deux parties se sont attelées lors de ces travaux à "mettre au point les projets et les propositions à soumettre à la grande commission mixte algéro-libyenne".

Concernant les groupes de travail mis en place, M. Boukraa a affirmé qu'il a été convenu de la nécessité de les réunir avant la tenue de la session de la grande commission mixte algéro-libyenne prévue février prochain en Libye.

La grande commission mixte algéro-libyenne devra parvenir lors de sa prochaine session à "mettre au point une feuille de route pour l'évaluation et le suivi de la coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment économique et commercial", a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur général des pays arabes au ministère des Affaires étrangères, M. Abdelhamid Chebchoub, a affirmé que les travaux du comité de suivi ont été marqués par l'élaboration de l'ordre du jour de la grande commission mixte algéro-libyenne et la définition de tous les domaines de coopération bilatérale.

Il a souligné que le comité de suivi a appelé à l'issue des travaux à la nécessité d'intensifier la coopération entre l'Algérie et la Libye dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, des échanges commerciaux, des douanes, du transport, de l'agriculture et de la pêche.

Par ailleurs, Le procès verbal du comité de suivi algéro-libyen a été signé à l'issue des travaux par M. Abdelkder MESSAHEL, du côté algérien et M. Ibrahim Omran Boukraa, du côté libyen.

Il sera présenté dimanche au premier ministre, M. Ahmed Ouyahia et au secrétaire du Comité populaire général de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, M.El Baghdadi Ali El Mahmoudi.

IV. MESSAHEL : Le comité de suivi algéro-libyen a donné la priorité à l'échange commercial

Le ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader MESSAHEL a affirmé dimanche à Alger, que la 6e session du comité de suivi algéro-libyen a donné la priorité à l'échange commercial entre les deux pays.

M. MESSAHEL a déclaré en marge de la cérémonie de signature du procès verbal de la réunion du comité de suivi algéro-libyen, que celle-ci a élaboré un document de travail pour l'année 2010 qui vise "la relance de l'échange commercial entre les deux pays afin de le hisser à des niveaux meilleurs".

Il a annoncé à ce propos, qu'un groupe de travail composé de techniciens des secteurs du commerce et des douanes entamera ses activités la semaine prochaine pour formuler des "propositions qui faciliteront l'échange commercial bilatéral".

Le comité de suivi algéro-libyen, a-t-il dit, "est parvenue à trouver des solutions à tous les dossiers en suspens" en matière d'investissement".

Outre la question de l'investissement, le comité a abordé une série de projets détaillés dans les secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et des infrastructures, soulignant la possibilité d'élargir la coopération aux domaines de l'énergie, de la recherche scientifique, des technologies de l'information et de la communication et de l'industrie.

Le ministre a indiqué enfin, que les résultats de la réunion du comité de suivi algéro-libyen seront levés à la 13e commission exécutive mixte prévue en février prochain à Tripoli.

V. MM. OUYAHIA et Almahmoudi satisfaits des résultats du comité de suivi algéro-libyen

Le Premier ministre, M. Ahmed OUYAHIA et le secrétaire du comité populaire général de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste, M. El Baghdadi Ali Almahmoudi se sont déclarés, dimanche, satisfaits des résultats de la 6ème session du comité de suivi Algéro-Libyenne.

Coopération Algéro - Libyenne

Intervenant avant la signature du procès-verbal de cette session au Palais du gouvernement, M. OUYAHIA a qualifié d'"importants" les résultats de cette rencontre affirmant qu'ils "permettront de dynamiser les relations de coopération entre les deux pays dans différents domaines".

Le premier ministre a souligné que cette rencontre qui "est à la fois une rencontre de concertation, de coordination et de dialogue", permettra de consacrer la continuité entre les deux pays conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, le Président de la République M. Abdelaziz BOUTEFLIKA et le guide de la Révolution libyenne le colonel Maamar El Gueddafi "pour la réalisation des aspirations des deux peuples vers davantage de coopération et de solidarité dans le cadre du bon voisinage, des intérêts communs et d'un avenir prometteur".

M. OUYAHIA a précisé que le comité de suivi a procédé lors de cette session à une évaluation globale des différents dossiers de coopération bilatérale ainsi que des résultats de cette coopération depuis la tenue de la 12ème session de la grande commission mixte et ceux de la dernière visite du secrétaire du comité populaire général, M. El Baghdadi Ali Almahmoudi en Algérie en mai 2008.

Il a en outre précisé devant les membres du comité de suivi algéro-libyen que "ces résultats positifs ont permis de tracer les grands axes des projets de la coopération stratégique future entre les deux pays". Il a ajouté que ces résultats "baliseront la voie à la tenue de la 13ème session de la grande commission mixte en février à Tripoli et contribueront à la dynamisation des relations de coopération dans divers domaines".

M. OUYAHIA a toutefois souligné que malgré les résultats obtenus "la coopération n'a pas atteint le niveau escompté et auquel nous aspirons tous au regard des capacités et potentialités considérables dont disposent les deux pays et qu'il était possible d'exploiter au profit de leurs économies respectives".

Après avoir rappelé les réformes économique "radicales" engagées par l'Algérie et la Jamahiriya arabe libyenne, il a appelé les hommes d'affaires des deux pays à "contribuer sérieusement et efficacement à la réalisation des grands projets de développement notamment dans les infrastructures de base et à multiplier les investissements et les partenariats dans les secteurs stratégiques pour pallier le déficit enregistré dans de nombreux secteurs économiques".

Le Premier ministre a appelé par ailleurs, à l'accroissement des échanges commerciaux qu'il considère "en deçà du niveau escompté".

Coopération Algéro - Libyenne

Le secrétaire général du comité populaire général, M. El-baghdadi Ali Almahmoudi a indiqué que "toutes les conditions sont réunies pour impulser les relations économiques afin de les hisser à de meilleurs niveaux", ajoutant que les relations algéro-libyennes historiques restent un "exemple en matière d'entente et de concertation soutenues entre les dirigeants des deux pays".

Le responsable libyen a souligné la volonté commune de donner "un souffle nouveau aux relations de coopération dans le domaine économique".

Il a cité à ce propos, le projet d'interconnexion électrique entre les deux pays le qualifiant de "projet stratégique important qui contribuera au renforcement du marché maghrébin de l'énergie". Il a rappelé aussi la contribution des sociétés algériennes dans les différents projets énergétiques en Libye.

M. Almahmoudi a appelé d'autre part, les sociétés algériennes à contribuer à la réalisation des grands projets d'infrastructures de base, soulignant la détermination des deux parties à redoubler d'efforts pour réunir les meilleures conditions aux investisseurs dans les deux pays

MM. OUYAHIA et Almahmoudi avaient présidé la cérémonie de signature du procès verbal de la 6e session du comité de suivi algéro-libyen dont les travaux ont pris fin samedi.